

MODALITÉS DE PARTICIPATION

❶ Achetez entre le 25/02/2023 et le 18/06/2023 inclus chez un distributeur Honda participant à l'opération (en France Métropolitaine et Corse incluse) une des machines porteuses de l'offre réservée aux particuliers et bénéficiez d'un montant de remboursement pouvant atteindre jusqu'à 100 € TTC.

➤ **80 € remboursés sur les tondeuses de la gamme HRX 476 (Thermique)**

➤ **100 € remboursés sur les tondeuses de la gamme HRX 537**

❷ Jusqu'au 18 juillet 2023, dans la barre de recherche de votre navigateur internet, tapez : **jardin.honda.fr** et cliquez sur l'onglet **Offre de remboursement HRX**. Renseignez vos coordonnées complètes, votre IBAN, sélectionnez votre produit acheté, sélectionnez votre point de vente et saisissez le n° de série de votre produit.

❸ Scannez ou prenez en photo votre facture d'achat intégrale en entourant ou soulignant la date d'achat, la référence du produit acheté et l'enseigne.

Vous recevrez votre remboursement par virement sous 8 semaines environ à compter de la réception de votre inscription complète dans les délais.

La participation à cette offre de remboursement est limitée à une (1) seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Vous pouvez suivre l'état de traitement de votre participation en vous rendant sur le site dans la rubrique "**SUIVI DE PARTICIPATION**" ou nous joindre par mail dans la rubrique "**CONTACTEZ-NOUS**".

En participant à cette offre de remboursement, vous reconnaissez avoir été informé(e) de ce que, conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vos données à caractère personnel sont utilisées pour que Honda Motor Europe Limited succursale France puisse gérer votre remboursement. Ce traitement est nécessaire à l'exécution et la gestion du remboursement que vous avez demandé.

Vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour motifs légitimes et de portabilité relativement à l'ensemble des données ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment par l'une des méthodes suivantes :

- en écrivant à Honda Motor Europe Ltd – Succursale France -Opération de remboursement Jardin 2022 - Allée du 1er mai – BP46, 77312 Marne la Vallée cedex 02 ;

- en envoyant un courriel à dpmfrance@honda-eu.com ;

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, merci de vous référer à la notice d'information relative à cette opération et disponible sur le site

www.jardin.honda.fr